



SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

COMPTE-RENDU

COMITE TECHNIQUE LOCAL du 29/03/2016 (2ème convocation suite au boycott du CTL du 23/03 par tous les syndicats)

Les élus FO en CTL :

*Frédéric FAUCHARD (Montaigu), Sébastien LIEVRE (La Roche / Yon),
Williams PILLET (Challans), Anne RETO-RIVIERE (Chaillé Les Marais),
Philippe VALOT (EDR) et Franck VERNA (La Roche/Yon)*

*Les 4 organisations syndicales (FO DGFIP + Solidaires + CGT + CFDT) ont boycotté la première convocation.
Concernant FO, ce boycott est dû à l'actualité sociale (Loi « El Khomri sur la réforme du code du Travail) !*

*** Déclaration liminaire (extraits ci-dessous – vous la trouverez en intégralité sur notre site internet) :**

Mr Le Président du Comité Technique, Mrs Les Directeurs,

Lors du Comité Technique de Réseau (CTR) du 16 février dernier, la Direction Générale a remis des fiches techniques sur l'avenir et l'organisation de toutes nos missions. En effet, pour pallier le manque de moyens et selon le Directeur Général, maintenir la qualité du service, les propositions de réorganisations relèvent toutes de la même logique : regroupement, fusions, pôles de compétence, régionalisation, back-office !

Aucune mission n'est épargnée, à titre d'exemple :

* Pour le contrôle fiscal : le rattachement progressif des Brigades Départementales de Vérifications (BDV) et la généralisation de celui des Brigades de Contrôles et de Recherches (BCR) aux DIRCOFI se généralise peu à peu. Il est aussi question de chercher une troisième voie entre le CFE et le CSP (Contrôle Fiscal Externe et Contrôle sur Pièce) ;

* Pour les impôts des particuliers : la dématérialisation et les services en ligne seraient le remède miracle pour tout résoudre ;

* Pour le secteur public local : des services facturiers ou de back-office pourraient être chargés du visa de manière industrielle, ce qui remettrait directement en cause la notion même de comptable principal ;

Vous nous reprochez régulièrement à demi-mot notre incapacité à dépasser la question de l'emploi. Néanmoins, nous vous rappelons que les suppressions d'emplois se succèdent au même rythme ou à peu près, d'années en années, ce qui fait de ce sujet la question centrale. En effet, tous les projets de resserrement du réseau n'ont qu'un seul but : continuer à exercer bon an mal an, nos missions, avec de moins en moins de moyens. Nous ne partageons pas votre diagnostic selon lequel se regrouper constituerait le remède à toutes les carences en termes de moyens. Notre réseau est malade d'un manque de moyens chronique, pas de son maillage territorial.

Nous nous étonnons également, alors même que de nouveaux projets de restructuration du réseau sont en discussion entre vous et les élus locaux, que ce point ne soit pas abordé par vous lors de ce CTL. Vous vous devez de nous dire ici et maintenant, dans cette instance, quels sont vos nouveaux projets pour 2016 avant que la rumeur une fois de plus ne prenne le dessus ! De nombreux collègues de tout grades ont été très déçus d'apprendre par la presse et non par la Direction, la fermeture envisagée de la trésorerie de Chaillé Les Marais pour le 01/01/2017. De plus, il semblerait que celle de Pouzauges soit aussi envisagée pour le 01/01/2017 puis Sainte Hermine un an plus tard...

Dans une correspondance du 01/02/2016 adressé à un parlementaire vendéen sur les fermetures des Trésoreries de Maillezais et La Mothe Achard, le Secrétaire d'Etat au Budget Mr ECKERT osait répondre, je le cite :

« que l'amélioration du service public à l'usager et de l'efficacité de l'action publique constituent pour la DGFIP des priorités. Cette administration régaliennne se doit à la fois d'être présente localement et d'assurer des prestations de qualité.

La DGFIP s'emploie pour cela au mieux aux évolutions démographiques et aux attentes des usagers ainsi qu'au paysage institutionnel local. S'il apparaît que l'implantation d'une trésorerie ne répond plus aux attentes des différents publics, que sa taille ne lui permet pas d'offrir une qualité de service suffisante, son regroupement avec une unité voisine peut être mis à l'étude. Dans cette démarche, la DGFIP s'attache à maintenir l'accessibilité du service public autant que sa qualité, au bénéfice des élus, des contribuables et de ses partenaires du service local.

Pour apprécier l'opportunité de chaque projet, la méthode appliquée est fondée sur le dialogue et sur l'appréciation des besoins au plus proche du terrain. Je demande aux responsables territoriaux concernés, en accord avec le Préfet, de se rapprocher des élus, des personnels et des organisations syndicales afin de discuter des propositions de réorganisation.

C'est dans cet esprit que la concertation a été menée localement dans le département de la Vendée, où elle a permis de dégager la solution la plus adaptée au contexte local.

Le regroupement de ces 2 trésoreries, aux effectif réduits, va permettre de créer des entités plus importantes qui seront mieux à même de proposer un service public rénové et de qualité. Par ailleurs, des permanences d'accueil du public seront mises en place. »

A la lecture de ce courrier, nous ne pouvons que déplorer que ce sont nos directions, générale et départementale, qui fragilisent ces services progressivement en y supprimant des emplois, ce qui a pour conséquence immédiate de dégrader la qualité du service et les conditions de travail. Puis dans un deuxième temps, ces mêmes directions se servent de ces situations dégradées pour justifier des regroupements de service... De plus, nous constatons, que contrairement aux dires du Secrétaire d'Etat au Budget, aucune permanence d'accueil du public n'a été mise en place sur ces 2 sites !

Nous constatons désormais qu'au gré des rumeurs, vous ressortez les mêmes arguments pour proposer de nouvelles restructurations : Chaillé Les Marais, Pouzauges puis Sainte Hermine... et ce n'est malheureusement que le début d'une liste sans fin, jusqu' à la disparition complète de tout notre réseau de proximité.

Comme vous le savez, une journée de grève et de manifestations, initiée par notre Confédération FO contre le projet de Loi Travail est programmée le 31 mars. Elle se place également dans la continuité de la journée de grève du 26 janvier dans la Fonction publique.

*** Réponse de la direction :**

Après avoir fait remarquer à Mr Mignon qu'il nous semblait anormal que les 2 responsables des pôles métier (fiscalité et gestion publique) soient absents de ce CTL pour répondre à nos multiples interrogations concernant les restructurations en cours (PCR, SPF-E...), celui-ci a répondu aux 4 déclarations liminaires :

Concernant le PCR et le SPF-E, des groupes de travail sont en cours et la réflexion porte principalement sur les aspects métiers et immobiliers...

Suite au constat de la chute du CSP (contrôle sur pièces), la Direction Générale cherche des solutions (le PCR est une des réponses). Lors des dialogues de performance avec les chefs de service des SIP, le CSP est abordé et un effort est demandé aux services concernés. Nous rappelons au directeur que les chefs de service font globalement ce qu'ils peuvent pour organiser au mieux leurs équipes mais que faute d'effectifs suffisants, tout ne peut pas être fait... !

Une autre organisation syndicale dénonce des menaces (notes de service, sanctions disciplinaires, refus de congés) qui sont faites sur les collègues par certains responsables. Nous partageons cet avis qu'il est inadmissible de mettre ainsi la pression sur des collègues qui globalement font ce qu'ils peuvent au quotidien. La pression induite de la direction sur les chefs de service se répercute parfois violemment sur les agents ! Ce à quoi Mr Mignon nous répond qu'il a lui même des objectifs à atteindre...

Concernant les dialogues de performance en cours, nous informons le directeur que c'est la première année qu'autant de chefs de service se plaignent auprès de nous du contenu de ces entretiens car ils ont souvent le sentiment que la direction remet en cause leur organisation alors même qu'ils bataillent ferme au quotidien pour assurer correctement leurs différentes missions...

Sur notre sentiment d'un dialogue social globalement dégradé, Mr Mignon n'est pas d'accord. Selon lui, tout est mis en œuvre pour que ce dialogue soit de qualité...

Pour les 2 nouvelles fermetures de trésoreries envisagées cette année (Pouzauges et Chaillé Les Marais), Mr Mignon est dans la phase de concertation avec les élus qu'il rencontre pour leur expliquer la situation : moyens de fonctionnement de la DGFIP en baisse, rationalisation, mutualisation, économie de loyers, intercommunalité en évolution, etc... Mr Mignon nous informe que les élus de Pouzauges semblent accepter la situation, ce qui semble plus compliqué avec les élus de Chaillé Les Marais (article paru dans Ouest France le 10/03). Mr Mignon nous fera part du bilan de cette phase de concertation lors du prochain CTL fin avril puis les projets seront soumis au Ministre pour validation à la rentrée.

Face aux rumeurs de restructuration des services du cadastre et du transfert de certaines missions relevant des SIE qui se propagent actuellement, Mr Mignon dément tout projet à ce stade concernant ces missions... L'avenir nous le dira !?

Constatant l'absence de réponses claires, notamment sur l'évolution des services et des métiers, les 4 organisations syndicales décident de quitter ce CTL.

Selon nous, un dialogue social de qualité consiste à répondre à toutes nos questions et interrogations !

Il appartient désormais au directeur d'organiser les prochains CTL pour être en mesure de répondre à tous les sujets que nous souhaiterions aborder et ils ne manquent pas vu les multiples restructurations en cours...

*** A l'ordre du jour de ce CTL figuraient les points suivants :**

1/ Formation professionnelle – bilan 2015 et plan 2016 :

Comme l'an dernier, nous aurions dénoncé l'e-formation (formation à distance) proposée aux agents, car ce système ne répond pas pleinement aux attentes des personnels en matière de formation professionnelle. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 45% des formations à distance demandées par les agents ne sont pas réalisées ! Nous continuons de penser que les collègues ne parviennent pas à se déconnecter de leur travail lorsqu'ils restent physiquement dans leurs services.

2/ Transfert du contrôle de la redevance audiovisuelle de la direction au PCE de La Roche / Yon au 01/09/2016 :

1 emploi de cadre C est concerné en Vendée. Cet agent bénéficie de la priorité absolue pour suivre la mission.

3/ Bilan budgétaire 2015 et budget prévisionnel 2016 : BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2016 EN BAISSSE !

Nous constatons que certaines dépenses 2015 n'ont pas pu être réglées faute de crédits disponibles en fin d'année et qu'elles ont donc été reportées sur le budget 2016... De là à dire que nos directions locales en sont désormais à faire de la cavalerie, il n'y a qu'un pas que nous osons franchir !!!

La direction, comme les années précédentes, cherche donc de nouvelles pistes d'économie... (économie de loyers en fermant des trésoreries, affranchissement en centralisant les envois, réduction du nombre d'imprimantes et donc des consommables, etc...)

4/ Service civique à la DDFIP 85 :

5 volontaires (âge : 18 à 25 ans maxi.) seront affectés dans les SIP du Vendée (2 à La Roche / Yon, 2 à Challans, 1 au Château d'Olonne). Ces volontaires ne doivent en aucun cas réaliser des missions relevant des agents de la DGFIP !

3 types de missions les concernent :

- accompagner les usagers au niveau de l'accueil ,
- familiariser les usagers à l'utilisation de services en ligne,
- contribuer à l'instruction civique en échangeant sur l'impôt et la dépense publique en milieu scolaire...

Un tuteur par service sera désigné par les chefs de service concernés.

Ces volontaires percevront une indemnité mensuelle de 467,34€ et une prestation de subsistance de 106,31€ /mois !!!

Nous ne pouvons que dénoncer ces situations de précarité dans lesquelles ces jeunes se trouvent !